



Réouverture de la bibliothèque municipale de Cavani : pour une culture accessible à tous



Célébrons notre lagon !

LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2665 - Édition du 9 Juin 2023



Une convention en vue entre les hôpitaux de Cochin et de Mayotte

COMMANDEZ EN LIGNE



LIVRAISON À DOMICILE OU



RETRAIT EN MAGASIN

ET PROFITEZ JUSQU'À

-20%



MAYCENTRALE.COM

Votre nouveau site internet de pièces détachées

VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING

SANTÉ : Un accord inter-hospitalier pour lancer la chirurgie ophtalmologique à l'hôpital de Mayotte



Signature de la convention entre le professeur Brézin, Jean-Mathieu Defour et le docteur Pierre Millot, président de la CME

L'horizon s'éclaircit pour le CHM, et surtout, pour les patients souffrant d'affection de la vision comme la cataracte. Une convention vient en effet d'être signée ce jeudi entre les hôpitaux de Mayotte et de Cochin pour la mise à disposition d'assistants partagés au CHM.

Pour lancer ce partenariat entre les deux structures, le professeur Antoine Brézin, Chef du service d'ophtalmologie de l'hôpital Cochin, était à Mayotte ce jeudi. Il nous explique comment lui et le directeur du CHM ont eu l'idée de recruter ces chirurgiens en devenir : « Ce sont des jeunes internes, donc docteurs en médecine, qui doivent effectuer leur temps d'assistantat dans un service pour devenir ensuite praticien

hospitalier. Comme assistants, ils sont formés, mais ne possèdent pas encore de nombreuses heures de vol d'un praticien en exercice. »

Ceux qui ont ce profil, ont appris à opérer, complète-t-il, « ils vont donc pouvoir effectuer les actes de chirurgie de niveau 2 ».

Pour pouvoir bénéficier de ces médecins, il a fallu avoir le feu vert d'Assistance Publique Hôpitaux de Paris (APHP) « et ce ne fut pas une mince affaire, ça a été un défi administratif de monter ça ! », glissait Jean-Mathieu Defour, Directeur général du CHM. Une convention a donc pu être signée avec l'hôpital Cochin, « un des trois grands centres d'ophtalmologie d'Ile-de-France », pour bénéficier

d'un ophtalmologiste 365 jours par an à Mayotte, selon une certaine modalité : « Nous allons retenir 2 CV, et chacun des assistants se partagera entre le CHM et Cochin sur un rythme qui pourrait être de 6 mois-6mois. Cela permettra à celui qui est sur place d'effectuer des opérations, et ensuite de continuer sa formation à Cochin, et vice versa. »

Des patients quasiment aveugles

Lors de sa présence à Mayotte, le jeune ophtalmologiste sera à la fois apte à opérer, mais pourra également compter sur une supervision à distance du professeur Brézin, « l'objectif c'est de poursuivre avec un encadrement théorique, voire de recherche. »

Un dispositif indispensable étant donné la difficulté à soigner notamment les cataractes à Mayotte : « J'en opère une ce vendredi, mais ici, les personnes qui sont atteintes ne voient quasiment plus rien. Car cette affection de la vision n'est pas considérée comme nécessitant une prise en charge urgente au point d'Evasaner, c'était donc compliqué de les soigner. Je peux vous dire que venir ici pour un médecin, c'est sortir les gens de la cécité ! »

Au bloc opératoire, l'équipement est « satisfaisant », note le chirurgien qui évoque du matériel neuf, mais peut aussi que cela doit faire l'objet d'une « analyse à venir », « car pour ce service d'ophtalmologie, il faut un matériel de pointe. »

Il fallait un lien entre l'ophtalmologue de ville, Jean-Bernard Rottier, qui diagnostique et a créé des soins de niveau 1, et l'opération pour ceux qui le nécessitent. Ce dernier, « retraité actif », s'explique : « Il fallait trouver des solutions pour soigner le premier niveau de pathologies de la vision. L'ARS a été très facilitatrice, ce qui m'a permis de monter ce dispositif de deux centres de soins primaires, l'un à Bandrélé, l'autre à Hamjago. Ce sont eux qui vont adresser les patients nécessitant des

soins secondaires à l'hôpital ».

Premier accord inter-hospitalier

Jusqu'à présent, les assistants venaient sur des missions courtes pour opérer, « parce que pour valider son temps, il fallait un chef de service, et il n'y en avait pas. »

C'est donc chose faite, le professeur Antoine Brézin est doublement chef de service, à la fois à Mayotte et à Cochin, administrativement simplifié à travers la convention donnant naissance à un pont entre les deux à travers la Fédération médicale inter hospitalière (FMIH). « C'est le premier accord inter-hospitalier que nous signons, l'idée est maintenant de le multiplier avec APHP et le CHU de La Réunion sur d'autres spécialités », conclut Jean-Mathieu Defour.

Le financement des deux postes d'assistants partagés est assuré par l'ARS et le CHM. Il faut donc maintenant enclencher la 2ème vitesse, « je vais sélectionner parmi les CV qui veulent travailler dans mon service, les médecins qui seront d'accord pour venir à Mayotte. » L'agence de recrutement May'Santé est chargée d'accompagner en proposition

de logement, véhicules, etc.

Les candidats pourront venir de l'Hexagone, de l'Europe et hors Europe, rapporte le chirurgien, « un tiers de mon service à Paris ont passé leur diplôme à l'étranger, en Tunisie, en Algérie, au Liban, etc. Il en va de même dans les autres spécialités. Ils doivent naturellement répondre aux conditions administratives, notamment du conseil de l'ordre. »

Une bonne nouvelle au moment où le lancement d'une formation d'orthoptie est annoncée au CUFR de Dombéni !

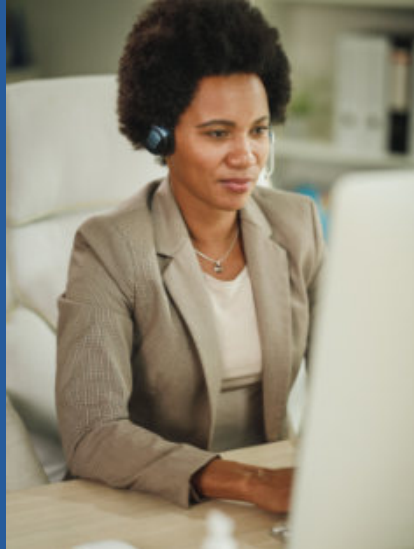
Le professeur d'ophtalmologie à la faculté de médecine de l'université Paris-Cité, auteur de « Comprendre et soigner ses yeux », préfacé par Jean-Christophe Rufin (Rouge Brésil) se dit heureux de cette avancée, et doit s'atteler à trouver deux candidats à la hauteur du défi, « je vais y mettre tout mon cœur »... et un regard exigeant.

Anne Perzo-Lafond



Le déficit d'ophtalmologue de ville oblige les opticiens à effectuer eux-mêmes les examens de la vue

ANNONCES LEGALES

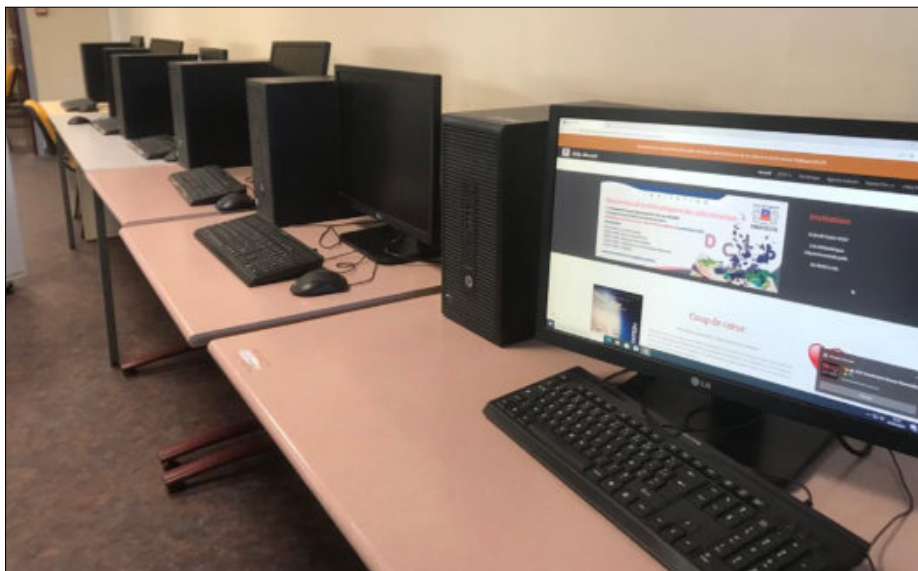


DEMANDE DE
PUBLICATION

CULTURE : Réouverture de la bibliothèque municipale de Cavani : pour une culture accessible à tous

Après quatre ans de travaux et près d'1,2 millions d'euros d'investissement, la bibliothèque municipale de Cavani a fait peau neuve. Dotée d'espaces de lecture, d'une salle multimédia et d'un coin pour les tout-petits, elle est équipée de tout le confort moderne afin d'accueillir les futurs lecteurs dans les meilleures conditions.

Le tout Mamoudzou s'était donné rendez-vous hier matin pour l'inauguration de la bibliothèque municipale de Cavani, entièrement rénovée après plusieurs années de travaux. « C'est un moment symbolique, marquant, a indiqué Ben Issa Ousséni dans son discours d'introduction. La lecture publique fait partie de l'histoire de Mayotte. Nos aînés avaient une attention particulière pour les livres et la lecture. Cette bibliothèque va permettre de lutter contre l'illettrisme et l'exclusion », poursuit le président du Conseil départemental. Une rénovation était ainsi nécessaire car le bâtiment



Une salle multimédia dernier cri. Elle peut accueillir des conférences et donne accès à la lecture numérique.

avait été inauguré en 1999 sous l'appellation de Bibliothèque Centrale de Prêt (BCP) avant de devenir en 2004 la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP), puis la Direction du Livre et de la Lecture Publique (DLLP) en 2016. Vingt ans après, le temps

a eu raison de ce bâtiment et il ne répondait plus aux normes. Afin de le rendre à nouveau fonctionnel, 1,2 million d'euros ont été nécessaires pour tout rénover : le sol, les peintures, les alarmes, la mise aux normes de sécurité, l'étanchéité, l'accès aux technologies du numérique, ... rien n'a été fait à la légère. « Nous avons restitué ses lettres de noblesse à la bibliothèque de Cavani. Nous pouvons maintenant répondre aux enjeux de la formation et de la numérisation à travers les outils multimédia », s'est félicité Ben Issa Ousséni. Cerise sur le gâteau, un faré a même été créé pour remettre au goût du jour les traditions locales et l'oralité.

Pour le maire de Mamoudzou, Ambdilwahedou Soumaila, « C'est un immense plaisir que la Ville de Mamoudzou s'associe à la réouverture de cet établissement. C'est une nouvelle ère de la lecture et de la culture dans cette ville, se réjouit-il. Il faut que la population puisse s'imprégner de ce lieu culturel avec enthousiasme et passion. La Ville a ainsi pour objectif de poursuivre cette dynamique culturelle. C'est une Ville



Plusieurs milliers d'ouvrages sont accessibles aux lecteurs dans toutes les disciplines.

inspirante pour l'expansion des arts et de la culture », a-t-il déclaré.

Répondre aux besoins de la population en matière d'éducation

Sur notre territoire, le taux d'illettrisme est important. Selon les derniers chiffres de l'INSEE, 58% des personnes en âge de travailler ne maîtrisent pas les notions de base de la langue française. La réouverture de cette bibliothèque est donc comme une bouffée d'air frais pour (re) donner une chance d'accès à la lecture en permettant aux citoyens de pouvoir consulter une multitude d'ouvrages et de contenus multimédias. Les élèves pourront ainsi y accéder tout au long de l'année afin de leur donner les ressources pour réussir, car la lecture est un moyen d'épanouissement et d'enrichissement personnel. Elle sera également ouverte à tous, comme l'a rappelé l'édile de Mamoudzou, « L'éducation c'est le premier besoin d'un peuple. Les collectivités locales ont pour vocation de répondre aux besoins éducatifs. A Mamoudzou, nous mettons l'accent sur l'excellence à la fois éducative et sportive. L'éducation et la lecture sont nos priorités ».

Ainsi, plus d'une vingtaine d'établissements de ce type sont répartis sur l'ensemble du territoire



Un espace a été réservé pour accueillir les tout-petits. La salle accueille les bébés en bas âge comme les enfants lecteurs

: 15 bibliothèques municipales, 3 médiathèques et 6 bibliothèques associatives. Mais les autorités ne comptent pas en rester là, puisque le maire de Mamoudzou souhaiterait voir sortir de terre dans le futur d'autres bibliothèques et médiathèques, notamment à Tsoundzou et aux Hauts-Vallons.

B.J.



L'ombre d'Alfred Hitchcock a plané durant cette inauguration...



Le Journal de Mayotte
<https://lejournaldemayotte.yt>

-

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

-

CPPAP : 0126 Y 92314
 I.S.N. : 2416-9714

-

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
 Directeur de publication: Bruno Mattéi

-

Contact commercial :
 06.61.51.73.38.
pub@lejournaldemayotte.com

ENVIRONNEMENT : Célébrons notre lagon !

À l'occasion de cette 31ème bougie soufflée en l'honneur des océans de notre planète bleue, Mayotte s'invite symboliquement et pour la première fois à la fête des mers.

Née d'une récente sollicitation régionale de la part de **Cap Business Océan Indien*** qui s'étonnait que rien n'eut été fait jusqu'à présent en cette symbolique date célébrée internationalement, l'Agence de développement et d'innovation de Mayotte (**ADIM**), associée à la Chambre de commerce et d'industrie (**CCIM**), ont organisé au sein du Pôle d'excellence rurale de Coconi, une matinée ludique, informative et de sensibilisation en cette **Journée mondiale des océans**.

Remontons le cours de l'Histoire...

C'est à l'occasion de la Conférence internationale des **Nations Unies**, en 1992 à Rio des Janeiro (Brésil), consacrée aux questions climatiques et environnementales, qu'il a été décidé d'instaurer mondialement cette



Thomas Vignaud, plongeur-apnéiste et directeur OP du Pôle innovation Mayotte, sensibilise la jeunesse sur l'importance du rôle des requins pour la biodiversité des récifs et des océans de manière globale

journée de "célébration" en faveur des océans. Une date symbolique qui est avant tout l'occasion de sensibiliser le grand public, de manière plus appuyée, quant aux rôles et enjeux des diverses mers qui recouvrent au total 70% de la surface de notre globe.

Pour cette édition 2023, la thématique s'intitule " **Planète océan : les courants changent** ". Plus que jamais d'actualité au regard des diverses alertes et évolutions critiques que nous rencontrons à travers le Monde. Dérèglement climatique, hausse thermique, élévation du niveau de la mer, acidification des océans... Une liste tristement longue à effet domino qu'il est important d'appréhender dans son ensemble pour en comprendre justement ses conséquences mais aussi les combattre pour que le devenir des jeunes générations ne se résume pas en un scénario catastrophique. Et c'est bien parce qu'on protège ce qu'on connaît et qu'on aime qu'il est important de conscientiser les populations.

Immersion et grand plongeon

Pour cette 1ère et intimiste édition mahoraise dédiée notamment à notre lagon, une classe de secondes du Lycée Agricole de Coconi est venue assister aux diverses interventions proposées par des spécialistes et passionnés des océans; comme il fut cas avec **Thomas Vignaud, photographe et biologiste marine**, entre autres. Les jeunes et moins jeunes invités ont ainsi pu voyager à travers les eaux de ce Monde découvrant une aquatique



Dans son discours d'ouverture, la présidente de l'ADIM, Zamimou Ahamadi a rappelé aux jeunes présents l'importance de prendre vraiment conscience des richesses et beauté de nos eaux mahoraises réputées internationalement



Aussi appelés "Caye", ces petits ilots de sable perdus au milieu des eaux sont des aires de repos indispensables pour les volatiles notamment migrateurs. Nous en avons 7 dans notre lagon mahorais (DR)

richesse du bord de plage au tréfonds parfois abyssal, de la faune et de la flore, allée à d'extraordinaires données, fruits de nombreuses années de travail et d'observation. Cenotes mexicains, vestiges historiques Mayas de sacrifices humains, grottes sous-marines. Cohabitation avec les requins, gardiens des récifs. Filtration, purification et indication de la qualité des eaux grâce aux éponges et bénitiers. Intelligence, conscientisation et extrême sensibilité des calmars et pieuvres. Personnalité pour chaque poisson. Anatomie des limaces de mer et leurs poumons extérieurs. Architecture sociale et vie de famille des cachalots... Une incroyable liste nourrie de photos

toutes plus magnifiques les unes des autres alimentées d'anecdotes.

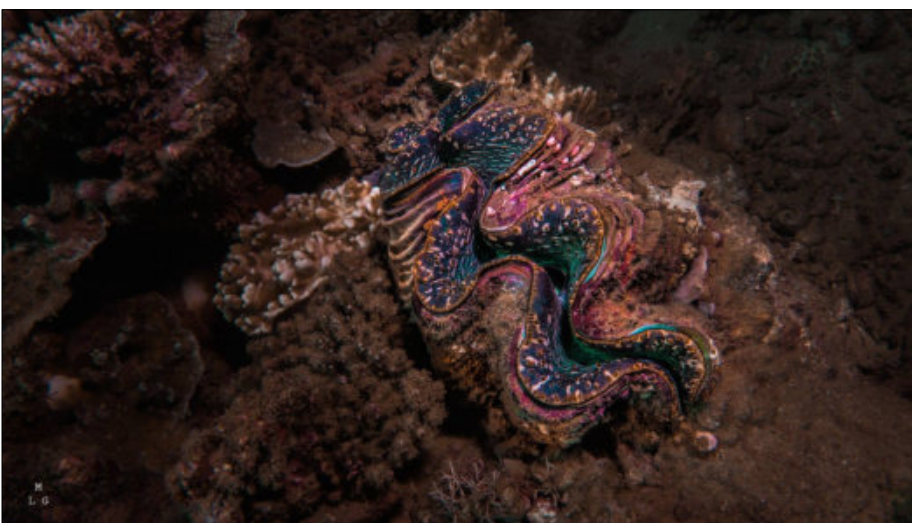
Et pour admirer ces belles choses, tel un spectateur privilégié, pas nécessité d'avoir un aquatique et onéreux équipement; la magie d'une marée basse peut tout aussi être instructive à condition respectueuse de faire attention où l'on met les pieds.

Brève cartographie de notre lagon

Introduites par la **biologiste ethnobotaniste, Raïma Fadul**, aussi présidente de l'association Atoll Mayotte, les 50 nuances de Bleu qui composent les 1 100 km² de

notre lagon, sont la résultante d'une naissance insulaire remontant à 8 millions d'années, propulsant ainsi notre île telle l'ainée de l'archipel auquel elle se rattache (Grande Comore étant la plus jeune).

Une vieille dame à l'ossature voutée qui s'affaisse et s'enfonce dans les eaux, à hauteur moyenne de 15 cm tous les 1 000 ans. Mais comme toute chose évolutive sur cette Planète, [les récents événements sismo-volcaniques ont un peu accéléré le processus ces dernières années](#) et toutes ces mutations naturelles et/ou humano-néfastes ont forcément un impact sur la qualité de vie recherchée et la protection qui nous était initialement octroyée. Une protection contre les phénomènes de vagues et de tempêtes, par exemple, offerte grâce à la singularité de notre somptueuse **double barrière de corail** (née il y a 26 000 ans), longue de **160 km**, nous classifiant ainsi **3ème plus grand lagon fermé au Monde** après ceux de la zone Pacifique de Rangiroa et de la Nouvelle-Calédonie. Une barrière offrant, 12 passes, 350 espèces de coraux répartis en 3 types de récifs : externes, frangeants et internes; richesse incroyable sachant qu'il en existe moins de 10 sur Terre. Sans scoop, premier prédateur de cette indescriptible biodiversité : l'Homme. La pollution, le défrichement massif ayant un impact érosif sur les sols et des conséquences d'envasement notoire de notre lagon, détruisant par la même occasion notre second garde du corps aquatique contre un hypothé-

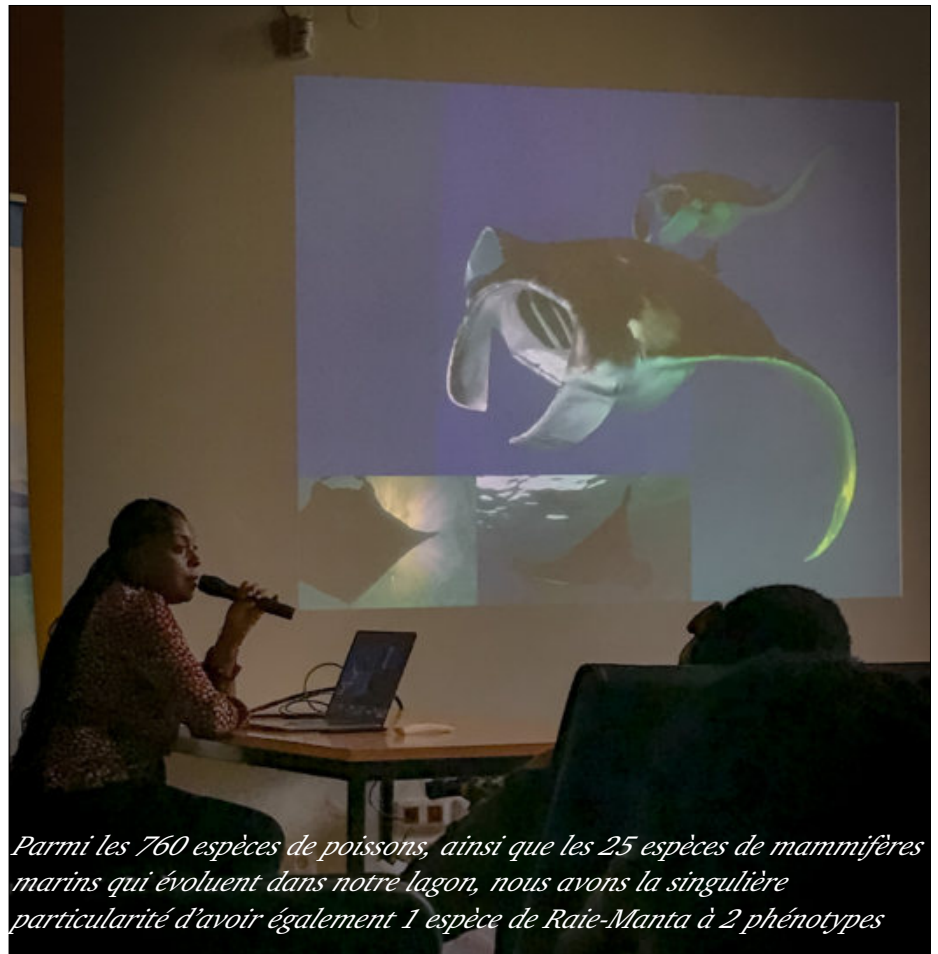


Malgré l'envasement de plus en plus important qui l'entoure, la présence dans notre lagon des mollusques de type bénitier est un bio-indicateur de la bonne qualité des eaux (@MLG)

tique tsunami et une montée des eaux. Cette seconde protection n'est autre que la mangrove. Véritable source de filtration et filet anti-polluants, elle fait également office de nurserie et abrite une biodiversité tout aussi phénoménale. Mais la mangrove se meurt et s'asphyxie et comme bon nombre de choses, il serait fort intéressant que l'Être humanoïde n'attende pas de fâcheux incidents pour commencer à agir et réagir dans une dynamique de respect, de valorisation et de protection anticipée. Fort heureusement, les prises de consciences évoluent peu à peu et notamment auprès de nos pouvoirs publics.

Des politiques de compensation

Il est certain que le développement d'un territoire, notamment insulaire, face aux enjeux démographiques, ne peut malheureusement se faire sans engendrer une destruction de la Nature, qu'elle soit terrestre ou bien marine. Le brûlant dossier de notre piste longue aéroportuaire sur mer ou en montagne en est le parfait exemple. Pour ce faire, les institutions et gouvernements se veulent tout de même de plus en plus soucieux et même si le *Dieu Protection de l'Environnement* ne peut encore prétendre en une pleine rivalité avec le *Dieu Dollar*, les études de faisabilité des projets comportent désormais des volets environnementaux



Parmi les 760 espèces de poissons, ainsi que les 25 espèces de mammifères marins qui évoluent dans notre lagon, nous avons la singulière particularité d'avoir également 1 espèce de Raie-Manta à 2 phénotypes

et compensatoires bien plus prononcés, avec des aspirations régionales priorisées comme il est cas pour la CCIM qui souhaite amoindrir les tracés et rotations internationales de marchandises à destination de notre département.

En plus d'être onéreuses, lourdes et polluantes, les voies actuellement exploitées sont limitatives pour notre autonomie. Dans cette nouvelle vision d'autonomie justement tant convoitée, allée à une approche écologique qui



Véritable barrière de protection naturelle multifonctions, la mangrove mahoraise permet aux villages côtiers d'exister. La plus grande forêt de mangrove notre île se trouve à Chirongui (Baie de Bouéni) / (@Parc Naturel Marin de Mayotte)

ne peut s'écarter, le Service des projets et infrastructures de la CCI de Mayotte est en phase finale d'approfondissement de la création d'une compagnie maritime cargo locale ayant pour objectif les pleines exploitation et ouverture de la coopération régionale Canal Mozambique/océan Indien. Parmi les porteurs de projets déjà positionnés pour fournir la flotte maritime escomptée, la compagnie maritime [Windcoop](#) qui propose des porte-conteneurs à la voile, propulsés par l'énergie gratuite et non polluante du vent ! Et cette approche écologique et révolutionnaire n'est pas pour déplaire à **Hindou Madi-Souf, cheffe de projets auprès de la CCI** : "C'est justement cet aspect hybride voire novateur et surtout pleinement respectueux de la Nature que nous recherchons, sachant de surcroit nos demandes de subventions auprès de l'Europe dans une dynamique d'innovation environnementale et climatique".

Car, bien entendu, Protection de l'Environnement, de la Nature et des océans n'est pas antinomique avec le souhait de développer une activité économique et respectueuse d'un territoire, cette journée de sensibilisation des nos eaux mahoraises était l'occasion de mettre en lumière l'importance plus que jamais urgente de préserver notre lagon et indirectement notre île au moyen d'une vision et d'une approche qu'il faut fondamentalement repenser, si l'on aspire à laisser à nos jeunes générations futures un paradis



Raïma Fadul Présente la cartographie corallienne de notre lagon



Concept de Cargo-voilier résolument écologique de la société Windcoop®

terrestre et insulaire déjà tant admiré de par le Monde.

Un paradis dont la population locale n'a pas toujours conscience mais la projection de photographies de ce Monde sous-marin, au final encore méconnu, fut l'occasion pour bon nombre de jeunes lycéens présents à cette matinée, de ressortir de la salle de conférence surpris, nouvellement curieux mais surtout, émerveillés... Gageons dès ce week-end que certains d'entre eux y réfléchiront à 2 fois avant de poser leurs pieds sur nos fertiles rivages et qui sait, devenir à leur tour de parfaits ambassadeurs de notre lagon.

M.L.G.

Appel à Candidatures

Conseil Intercommunal de l'Environnement de la **CCPT**



**Devenez acteurs de la transition écologique et
énergétique de Petite Terre**

**Agir pour construire un avenir durable
pour nos enfants !**

Le dossier de candidature est disponible
à la Communauté de communes de Petite
et sur
mohamed.hamissi@cc-petiteterre.fr

**Dossier
A déposer par email avant 23 juin 2023**



POLITIQUE : Sénat – Comment accroître l’efficacité des prestations sociales sur la parentalité ?

Après avoir écouté les Outre-mer sur les problèmes de parentalité, la Délégation sénatoriale aux Outre-mer et la Délégation aux droits des femmes échangeaient avec les administrations centrales ce jeudi. Avec trois fois plus de familles monoparentales qu’en métropole, il va falloir penser des dispositifs appropriés.

La “parentalité”, c’est d’abord, accepter de devenir parent, et de donner les conditions affective, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale, nécessaire à l’épanouissement de son enfant. L’enjeu est de savoir pourquoi certains n’y arrivent pas.

C’est dans cette optique que le Sénat poursuit ses tables rondes sur le thème de la parentalité dans les Outre-mer. En mars, la parole était donnée aux associations locales en charge d’accompagner la parentalité de familles démunies, et également aux organismes qui les accompagnent, dont la Caisse de sécurité sociale, pour sa branche Caisse d’allocations familiale à Mayotte.

La [table ronde sur Mayotte](#) avait été



L’objectif est de retrouver le chemin de la parentalité dans les outre-mer

l’occasion de broser le tableau d’une société où un quart des femmes de 20-54 ans sont des mères isolées, dont plus de 80% vivent en grande précarité. Et dans un contexte de forts flux migratoires, dont 34% sont des femmes de 15 à 24 ans « qui arrivent sur un marché matrimonial », avait souligné le directeur d’Espoir et Réussite qui faisait valoir qu’ensuite, une fois mère, tous les appuis

traditionnels familiaux d’entourage de l’enfant faisaient défaut, car restés dans leurs pays d’origine. Accentuant la probabilité de l’isolement, et de la désocialisation de l’enfant.

La Délégation sénatoriale outre-mer et la Délégation aux droits des femmes laissaient cette fois la parole ce jeudi aux représentants des administrations centrales et des caisses d’allocations familiales. Etaient donc présentés les outils qui peuvent venir en aide aux familles ultramarines. Atour de deux axes : comprendre les raisons de la persistance des différences de prestations entre les outre-mer et la métropole, « notamment en matière de complément familial, et sur les prestations à Mayotte », indiquait la présidente de la Délégation aux droits des femmes, Annick Billon, et le manque de moyens humains et financiers sur les dispositifs de soutien à la parentalité outre-mer.

Parmi les sous-thèmes de ces axes, « quelle connaissance de leurs droits ont ces familles ultramarines ? », « deux tiers des enfants ne sont pas reconnus par leurs pères aux Antilles, comment les y inciter ? », «



Echange avec les administrations centrales et la CNAF



Le conseil départemental avait sollicité Nathalie Casso-Vicarini pour une présentation des "Mille premiers jours" en mars 2022

les financements structurels vers les associations sont-ils possibles ? », etc.

On a donc beaucoup parlé outil, finances, et peu de terrain, c'était le but de l'exercice.

Un bénéficiaire sur trois n'a que la CAF pour survivre

Comme le disait dans son intervention cash Annick Pétrus, sénatrice de Saint-Martin, « les outre-mer sont réputés comme des champions de la consommation des allocations familiales, mais c'est la situation de ces territoires qui le veut ».

Jean-Marc Belon, chargé des Outre-mer à la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF), illustre ces propos : « Nos 5 caisses ultramarines versent des allocations à 1,4 million de personnes, soit un taux de couverture de 63% des habitants, contre 47% en métropole. » Une surreprésentation à la fois dans les allocations familiales, 74% d'allocataires, dans les foyers monoparentaux, 15%, sur le RSA,

1/3 contre 1/10 en métropole, « il faut comprendre que dans les outre-mer, un tiers des allocataires n'a que ce revenu CAF pour vivre, contre 17% des personnes en métropole. On voit que ces allocations jouent le rôle d'amortisseur social ».

Ce qui rend d'autant plus injuste la discrimination que subit Mayotte qui perçoit des demi-montants nationaux. Evoquant le « chemin qui reste à parcourir à Mayotte vers la convergence sociale », Isabelle Richard, Sous-directrice des politiques publiques à la Direction générale des Outre-mer, rappelait les propos d'Emmanuel Macron, « lors de sa campagne pour les présidentielles, le président de la République avait indiqué vouloir ramener l'échéance de la convergence de 2036 à 2031 », soit dans 8 ans.

Un peu long quand on sait qu'une partie des prestations est non contributives, c'est à dire qui ne dépend pas d'une cotisation préalable, comme c'est le cas du minimum vieillesse, qui vient d'être réévalué dans la récente réforme des retraites, sans atteindre toutefois

le niveau national. Indiquant, à tort, que de « nombreuses prestations sont alignées » à Mayotte, elle conditionnait la hausse du SMIC brut, qui est de 75% du national, à la croissance des prestations, « un équilibre que doivent trouver les ministères de l'Economie et du Travail ».

Mayotte ne compte pas assez sur les « 1000 premiers jours »

A travers ces interventions, était donc acquis le lien entre prestations sociales et amélioration de la parentalité, « mais surtout l'accès à l'emploi, car cela casse le cercle vicieux de la pauvreté, ce qui met en évidence l'enjeu de la formation des jeunes mères. » Un travail qui est mené depuis l'année dernière avec la mise en place de la feuille de route des « Mille premiers jours », à savoir que le lien affectif et d'amour doit se jouer avant tout sur ce laps de temps pour l'épanouissement de l'enfant. « Certains territoires comme Mayotte sont en retrait alors que les besoins y sont les plus importants »,

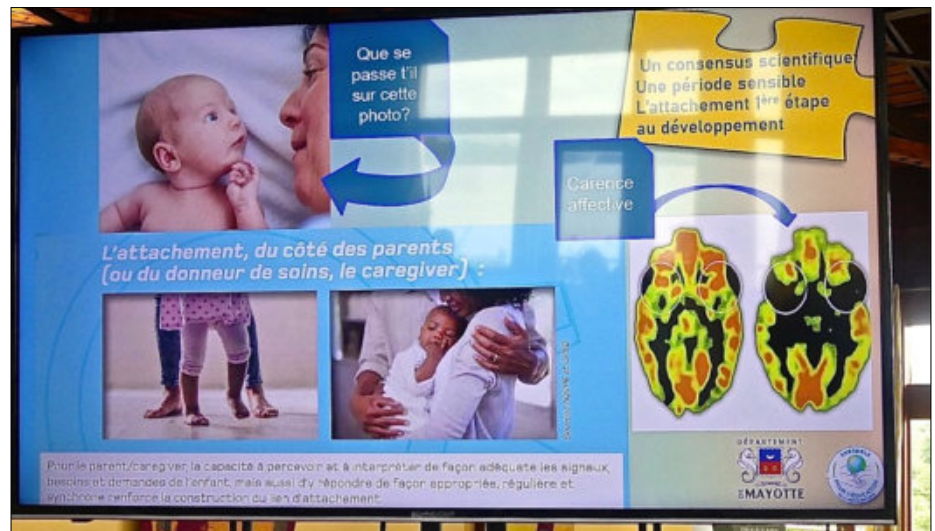
indiquait Anne Morvan-Paris, Sous-directrice de l'Enfance et de la famille à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Elle invitait à « appuyer les compétences locales », un « vrai enjeu » dans les outre-mer.

Un argument souvent évoqué, pour masquer l'absence de sollicitation des capacités locales. Les CAF développent toute une batterie de dispositifs, « 91 Conventions territoriales globales* (dont plusieurs à Mayotte, ndlr) touchant 62 communes ont été signées », sur les accompagnement de l'enfance, de la jeunesse, de l'animation locale, etc., 11 lieux d'accueil parents-enfants mis en place, 108 actions menées sur la parentalité. Mais la même Caisse se dit aussi confrontée à l'insuffisance de cofinancement de ses partenaires les collectivités locales. De son côté, le président de la Délégation sénatoriale aux outre-mer Stéphane Artano demandait au représentant de la CAF, d'émettre moins d'appels à projets, et « davantage d'aides structurelles aux associations ». Un déficit de travailleurs sociaux pour accompagner les familles était souligné.

Le non-recours aux allocations atteint des niveaux très élevés, notamment à Mayotte où les bénéficiaires du RSA devraient être plus nombreux, ou en Guyane, sans autre compréhension du phénomène que « des raisons d'illettrisme ou de difficulté de langue », rapidement retoqué par la



L'intervention d'Annick Pétrus appelait à trouver des solutions concrètes



La carence affective physiquement prouvée et présentée lors du programme des Mille premiers jours par le CD

présidente Billon. Alors que d'autres explications sont avancées, dont « une approche culturelle », et détaillées justement ce mercredi [lors de la signature de la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté](#) (CALPAE) à Mamoudzou. »

« Tous les 3 ans, elle refait un bébé »... une économie circulaire

Si le concept des « Mille premiers jours » est novateur, sa première version a « oublié la place des pères », ce qui sera rectifié dans la seconde feuille de route. Un élément indissociable des problématiques de parentalité, et c'est encore Annick Pétrus qui en livre un témoignage qui sera salué comme « en prise direct avec la réalité ».

Elle illustre ce que beaucoup avant elle appelait « l'argent braguette » en soulignant la fatalité qui entachait les territoires ultramarins, dont le sien en raison de la pauvreté : « Les difficultés se reproduisent de génération en génération. Lorsque j'étais directrice d'école, une maman m'avait dit que tous les trois ans, elle refaisait un bébé, car elle perdait les allocations à ce moment là. Quand une fille voit sa mère faire vivre le foyer comme ça, elle va reproduire le schéma. Certains utilisent les allocations intelligemment, mais beaucoup détournent ces aides notamment celles de la rentrée scolaire qui ne doivent plus être utilisées pour payer

la traite de la voiture, mais pour l'enfant. A l'école, les élèves mangent à leur faim du 1er au 15 du mois, mais ensuite, le frigo est vide. Bien sûr, la CAF ne peut pas aider à la gestion des allocations familiales, mais il faut accompagner les associations. Pourquoi ne pas leur verser à eux les aides pour qu'ils accompagnent les familles à gérer leur budget ? » La sénatrice soulignait également la méconnaissance des outils mis en place par les collectivités, « en signant une convention territoriale globale, j'ai moi-même découvert qu'un bénéficiaire du RSA peut profiter d'une garde d'enfants pendant un entretien ou sa recherche de travail. »

Un sujet est curieusement resté sans réponse, alors qu'il peut être bénéfique pour la compréhension du phénomène comme nous l'expliquions plus haut : la dimension culturelle et le contexte de chaque outre-mer : « Dans la société polynésienne ou kanake, comment gère-t-on la parentalité ? », interpellait Annick Billon sans recevoir de réponse.

Suite et fin lors de la future synthèse des travaux des diverses tables rondes.

Anne Perzo-Lafond

* Convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Importante saisie de résine de cannabis à l'aéroport de Mayotte

Les services de la direction régionale des douanes de Mayotte a réalisé une saisie de plus de 30 kgs de résine de cannabis à l'aéroport.

Le samedi 3 juin 2023, après le contrôle des voyageurs en provenance de Paris-CDG, les agents des douanes de la brigade de Pamandzi constatent la présence de deux bagages non retirés sur le tapis en salle arrivée. Le contrôle au rayon X des valises fait ressortir des images suspectes. Les douaniers découvrent alors qu'elles sont entièrement remplies de plaquettes de résine de cannabis. Au total, 300 plaquettes de résine de cannabis d'un poids total de 30180 grammes sont dénombrées, pour une valeur estimée à 65 000 euros sur le marché national. Les deux valises ont été remises au service d'enquête judiciaire de la Police, conformément aux instructions du Parquet.



Cette constatation représente à elle seule 70 % de la quantité totale de résine de cannabis saisie par la Douane de Mayotte en 2022 (43,5 kgs).

Les inscriptions adultes pour la Course de Pneus prendront fin le 13 juin

Cette année, la 39^e édition de la Course de Pneus aura lieu le dimanche 25 juin 2023. Afin de permettre au plus grand nombre d'équipes adultes de tenter leur chance pour participer à l'emblématique course de pneus, des bulletins d'inscriptions et des urnes sont présentes dans plusieurs points relais de Mamoudzou afin d'être collectés et pris en compte pour le grand tirage au sort des équipes gagnantes qui se lanceront sur la ligne de départ.

Pour cela :

Composez votre équipe de 5 coureurs (à partir de 16 ans).

Déterminez la catégorie dans laquelle vous allez concourir : Gros pneus, Femmes, Hommes/Mixtes ou Mama.

Trouvez votre nom d'équipe.

Récupérez et remplissez votre bulletin d'inscription disponible dans les points relais puis déposez-le dans l'une des urnes prévues à cet effet : Mairie de Mamoudzou, Casal sport, Douka pro, Orange (Kawéni) , BFC, ADEP, Point S (Kawéni, Mamoudzou).

Le tirage au sort sera réalisé le jeudi 15 juin 2023 dans l'émission radio de Mayotte la 1ère.



ENVIRONNEMENT : La CADEMA nous emmène en balade à la découverte des cascades de Passamainty

Quand on parle cascade à Mayotte, on pense immédiatement à celle de Soulou. Pourtant, elle a des petites soeurs ailleurs dans l'île, et notamment à Passamainty. C'est cette excursion que propose la CADEMA.

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan de Paysage intercommunal, la communauté d'agglomération Dembéné Mamoudzou organise en partenariat avec la Fédération mahoraise des Associations Environnementale (SMAE) une première balade « sensible » à la découverte des cascades de Passamainty.

Le plan de paysage est un outil au service des élus pour renforcer l'attractivité d'un territoire. Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit donc d'une démarche qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) en remettant le paysage au cœur du processus. Cette démarche concerne aussi bien les milieux urbains que ruraux.

“Nous nous retrouvons ce samedi 10 juin à 7h à la sortie de Passamainty, au croisement de la CCD3 et de la piste en terre battue. Il s'agit d'une balade ouverte à tous, à réserver toutefois au plus de 10 ans (quelques passages délicats).”

Un évènement qui “vise également à faire connaître la démarche volontaire menée par la CADEMA au travers de son plan paysage”.

La CADEMA fait son
Plan Paysage
Découvrir & agir pour le cadre de vie de demain

SAMEDI
10 JUIN 2023

BALADE SENSIBLE N°1
LE VALLON DE LA GOULOUE ET
LES CASCADES DE PASSAMAINTY

3,5KM AR
ACCESSIBLE À TOUS

RDV SORTIE DE PASSAMAINTY
DIRECTION VAHIBÉ À 7H

BALADE SANS INSCRIPTION,
ENCADRÉE PAR LES FORCES DE L'ORDRE

A PRÉVOIR : CHAUSSURE DE MARCHÉ,
GOURDE D'EAU, PETITE COLLATION,
PROTECTION SOLAIRE ET MOUSTIQUE

PLUS D'INFORMATION SUR LA PAGE
FACEBOOK DE LA CADEMA

cadema
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DEMBÉNI • MAMOUDZOU

FMAE

TOPONYMY
L'AGGLOMÉRATION DES TERRITOIRES

LE JDM

*C'est partout
Pour tous*

CREATION MAYOTTE-COMMUNICATION.YT

ANNONCES LÉGALES

Le Journal de Mayotte (lejournaldemayotte.yt), édité par la SARL BARA, 1 pointe de Kougou, Le Belvédère, 97600 Kougou, est habilité par l'arrêté préfectoral n°2022-CAB-1531 du 27 décembre 2022 à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 et pour le département de Mayotte.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif du caractère pour l'année 2023 est fixé à 0,204 euros hors taxe à Mayotte.

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes.

Les tarifs applicables à Mayotte sont :

- Constitution de Société anonyme (SA): 453 euros
- Société par actions simplifiée (SAS): 226 euros
- Constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 162 euros
- Constitution de Société en nom collectif (SNC): 252 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée (SARL): 168 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entre- prise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 143 euros
- Constitution de Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 255 euros
- Constitution de Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 217 euros
- Acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 175 euros
- Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 125 euros
- Jugements d'ouverture des procédures collectives : 75 euros - Jugements de clôture des procédures collectives : 41 euros
- Changement de nom patronymique : 56 euros

Publication des annonces
légales
annonce-legale@
lejournaldemayotte.com



Communauté d'Agglomération de Dembèni-Mamoudzou

**Hôtel de Ville de Mamoudzou, BP 01 - Rue du Commerce
97600 Mamoudzou**

RÉSULTAT DE MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur

Communauté d'Agglomération de Dembèni-Mamoudzou (976), Le Président Rachadi SAINDOU, Hôtel de Ville de Mamoudzou, BP 01 - Rue du Commerce, 97600 Mamoudzou, FRANCE. Tel : +33 269639100. E-mail : bm.ahmed@cadema.yt.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution numéro : 2023_091 DIFF - Annonce n° du 2023-04-01

Description du marché

Objet du marché

Audit énergétique

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

79212000

Lieu d'exécution

Sur l'ensemble du territoire de la Cadema

Caractéristiques principales

Type de marché

Services : Services comptables, d'audit et de tenue de livres

Type de procédure

Procédure adaptée

Informations sur l'attribution du marché

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique a été effectuée : non Attribution :

ANNONCES LÉGALES

Date d'attribution du marché : 08 juin 2023

Nombre total d'offres reçues : 5

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

CENTRE D'ETUDES ET D'INGENIERIE , 3 Rue de la Bibliothèque , 97640 , SADA , FRANCE.

Informations sur le montant du marché Montant (H.T.) : 150575 euros

Informations sur la sous-traitance

Pas de sous-traitance.

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Le Greffier du Tribunal Administratif de Mamoudzou , Jardin les Haut du Collège , 97600 Mamoudzou , FRANCE.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Mamoudzou , Jardin les Hauts du Collège , 97600 Mamoudzou , FRANCE.

Date d'envoi du présent avis

08 juin 2023

de son objet, pour les domaines énoncés et susceptibles d'en favoriser le développement, ainsi que la prise de participation dans toute société ou activité ayant le même objet social.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à agrément dans les conditions fixées par les statuts.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Steven SEKSEK 23 RUE GUSTAVE FLAUBERT 63430 Pont du Chateau

Directeur Général : Monsieur ALDRIC JAMEY 05 RUE MOUSSA FIDJO - CAVANI 97600 MAMOUDZOU.

La société sera immatriculée au RCS de Mamoudzou.

PROXIMO SECURITE

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 mai 2023, à MAMOUDZOU.

Dénomination : PROXIMO SECURITE.

Forme : Société par actions simplifiée à actionnaire unique.

Siège social : 05 RUE MOUSSA FIDJO - CAVANI, 97600 Mamoudzou.

Objet : La fourniture des services ayant pour objet la surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles ou dans les véhicules de transport public de personnes, conformément à l'alinéa 1er de l'article L.611-1 du Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.

À cette fin, la société peut accomplir toutes opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation



LES COUPURES D'EAU DANS VOTRE COMMUNE

Le dernier Comité de suivi de la ressource en eau a décidé d'accentuer le rythme des coupures hebdomadaire. Et ceci, à la suite du déficit de pluviométrie et d'investissement dans des infrastructures en capacité suffisante.

Il a été décidé un 4e tour d'eau, à compter du lundi 12 juin prochain, par rotation entre les villages et communes, "dans une logique d'équité territoriale et de préservation de la ressource".

Un cinquième tour devrait être mis en place à la fin de l'année scolaire, annonce la préfecture.

Afin que chaque utilisateur s'y retrouve, le JDM vous propose cette rubrique de référence qui actualise le rythme des coupures en fonction des communes.

Les bons gestes à conserver sont rappelés par la préfecture: l'arrosage par récupération des eaux de pluie ou de celles des climatiseurs, le respect de l'arrêté préfectoral sur le non nettoyage de voiture et des façades, et les bons gestes d'économie de la ressource au quotidien.



Le Journal De Mayotte
Vous informe sur les coupures d'eau



ACOUA	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

BANDRABOUA	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

BANDRELE	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

BOUENI	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

KANI-KELI	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

CHIRONGUI	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

MTSAMBORO MTSANGADOUA	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

PAMANDZI LA VIGIE	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

MAMOUDZOU CAVANI	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

LABATTOIR	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

MTSANGAMOUJI	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

LONGONI KANGANI TREVANI KAWENI PASSAMAINTY TSOUNDZOU 1&2	
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	

EN ROUGE LES JOURS DE COUPURES D'EAU

EN JAUNE COUPURES D'EAU A PARTIR DU 12 JUIN

EN BLEU LES JOURS SANS COUPURES D'EAU

MTSAPERÉ - DOUJANI NGAMBO TITI
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE

HAUTS VALLONS - MAJCAVO MAJCAVO 1&2 KOUNGOU
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE

MTSAHARA HAMJAGO COMBANI
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE

SADA
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE

TSINGONI MROUALE
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE

VAHIBE
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE

MIRIRENI
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE

DEMBENI
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE

CHICONI
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE

OAUNGANI
LUNDI
MARDI
MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI
DIMANCHE



EN ROUGE LES JOURS DE COUPURES D'EAU

EN JAUNE COUPURES D'EAU A PARTIR DU 12 JUIN

EN BLEU LES JOURS SANS COUPURES D'EAU